

BIOPSIE MAMMAIRE

Il s'agit d'un prélèvement, réalisé avec une aiguille, d'un fragment tissulaire pour analyse histologique.

Avant l'examen :

Il n'est pas nécessaire de vous présenter à jeûn.

Si vous êtes allergique à la Bétadine (désinfectant) ou à la Xylocaïne (anesthésiant local), prévenez-nous avant le geste.

Merci de procéder à une douche au savon doux le jour de l'examen et de mettre des sous-vêtements propres.

Le déroulement de l'examen

Une désinfection de la peau et une anesthésie locale seront toujours réalisées avec une très petite incision cutanée permettant d'introduire l'aiguille sans douleur.

Le guidage de l'aiguille suivi sur écran se fera sous échographie en position allongée, nécessitant alors une parfaite immobilité de votre part pour garantir la précision millimétrique du ou des prélèvements.

Vous entendrez simplement un déclic dû au déplacement de l'aiguille dans le boîtier.

Quel est le bénéfice de la ponction - biopsie ?

Si le résultat est suffisant, ce geste peut permettre d'une part d'éviter des biopsies chirurgicales sous anesthésie générale et d'autre part de mieux planifier une éventuelle intervention chirurgicale jugée nécessaire.

Y a-t-il des risques liés à la ponction - biopsie ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Afin de déceler et de prévenir le moindre malaise passager, une personne sera toujours présente à vos côtés pour vous surveiller et vous expliquer la progression de l'examen.

Les risques d'atteindre une région profonde au-delà de la glande mammaire sont très rares grâce à un abord très tangentiel de l'aiguille par rapport au thorax et au suivi permanent de la progression de l'aiguille sous contrôle de l'image.

Les complications infectieuses sont tout à fait exceptionnelles grâce aux conditions d'asepsie observées.

Une légère douleur après le geste est rare mais possible, pour la soulager vous pouvez prendre du Paracétamol ou autre antalgique.

Pour éviter ou limiter le risque d'hématome, il sera exercé une compression de la région biopsiée en fin d'examen. Toutefois, en cas d'apparition d'hématome, de fièvre ou de douleur suivant la biopsie, **n'hésitez pas à nous contacter au 02.31.82.56.56, entre 8h30 et 18h30 ou à consulter votre médecin traitant.**

Résultats

Les prélèvements seront envoyés au laboratoire pour analyse anatomo-pathologique. Ils seront communiqués à votre médecin traitant ou à votre gynécologue, **au minimum 10 jours après la biopsie. Aucun résultat ne vous sera adressé directement, ni communiqué par téléphone.**

En cas d'absence ou d'indisponibilité de votre médecin, vous pouvez demander à avoir un rendez-vous avec un radiologue qui vous remettra vos résultats en main propre et vous expliquera les suites à donner à l'examen, si besoin.

Mme, Mr

Reconnait avoir pris connaissance et compris les informations contenues dans ce document,

Donne son accord pour que l'examen soit réalisé.

Caen, le

Signature :